

 Nous  
contacter



Vie communale    Projet de Ville    Commerce    Mobilité    Sécurité    Environnement    Urbanisme    Travaux Propreté    Emploi    Logement    Quartier    Sports    Jeunesse    Social    Culture  
Enseignement    Tourisme    civil    International    Finances

Communiqué Collège du 30/11/2012



## Collège communal de la Ville de Liège du vendredi 30 novembre 2012

Le Collège Communal de la Ville de Liège s'est réuni à l'Hôtel de Ville, ce vendredi 30 novembre 2012, sous la présidence de M. Willy Demeyer, Bourgmestre.

- L'aide alimentaire à Liège : édition d'un Guide alimentaire version web et papier

### L'aide alimentaire à Liège : édition d'un Guide alimentaire version web et papier

M. Benoit Drèze, Echevin des Services sociaux, de la Famille et de la Santé, a fait au Collège communal une déclaration relative au Guide alimentaire, version papier et internet, en exécution du Plan communal liégeois de lutte contre la pauvreté 2011-2015.

De nos jours, à Liège, 40.000 personnes vivent sous le seuil de risque de pauvreté. Plus d'un quart d'entre elles sont dans l'impossibilité d'accéder à une nourriture suffisante et bénéficient de colis alimentaires.

L'aide alimentaire est redevenue aujourd'hui partie intégrante de l'aide sociale... D'où la volonté du secteur associatif liégeois de se structurer afin de garantir un service universel à la population concernée.

Le Plan communal liégeois de lutte contre la Pauvreté, mis en place par la Ville de Liège, son CPAS et le secteur associatif, a fait apparaître la nécessité de remettre sur pied la « Table alimentaire », un groupe de travail constitué d'organismes actifs en matière d'aide alimentaire.

La « Table alimentaire », soutenue par Benoit Drèze, Echevin des Services sociaux, de la Famille et de la Santé, a souhaité la réalisation d'un guide de l'aide alimentaire à Liège. Objectif : que les 15 associations de première ligne présentes sur le territoire de Liège se répartissent, par quartier, la distribution de l'aide alimentaire afin que chaque habitation située sur le territoire « dispose » d'un organisme d'aide alimentaire identifié et unique.

L'aide alimentaire est accordée à toute personne moyennant certaines conditions, pour la plupart d'ordre administrative, propres à chaque association.

Ainsi, ce guide de 68 pages reprend la présentation des 15 services de première ligne qui distribuent des colis alimentaires sur le territoire de Liège. Il comprend également la liste des organismes qui distribuent des repas alimentaires à un public paupérisé comme par exemple "l'Abri de Jour", "le Resto du Cœur", etc. ainsi que les associations qui distribuent des colis alimentaires aux personnes qui fréquentent de manière constante l'institution et participent, de surcroît, aux activités de celles-ci comme par exemple "Accueilliez-nous".

Sans oublier une présentation d'organismes-relais comme la Banque alimentaire, le Centre Liégeois de Service social (CLSS) et le Service d'Urgence sociale du CPAS de Liège.

Le guide sera diffusé auprès de la « Table alimentaire » et des différents travailleurs sociaux (antennes CPAS, Service social communal, associations caritatives...).

Outre la version papier, une application internet, via le site de la Ville de Liège, permet à toute personne résidant sur le territoire liégeois de connaître l'organisme actif dans son quartier pour bénéficier de colis alimentaires. L'application est disponible dès ce vendredi 30 novembre via [www.liege.be/social/social/pauvrete/aide-alimentaire](http://www.liege.be/social/social/pauvrete/aide-alimentaire). Il suffit d'y mentionner sa rue et son numéro d'habitation.

Ces nouveaux outils ont pour objectif d'harmoniser et de garantir l'accès universel à l'aide alimentaire, dans un souci collectif et solidaire.

